

DEPARTEMENT MAINE ET LOIRE
CANTON CHOLET II
COMMUNE LYS-HAUT-LAYON
COMMUNE DÉLÉGUÉE VIHIERS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VV22023

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

Portant numérotage

Le Maire délégué de VIHIERS – commune déléguée de LYS-HAUT-LAYON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-28
VU l'arrêté de délégation n°2020-18 en date du 09/06/2020

VU la délibération n°129-2021 du Conseil Municipal de LYS-HAUT-LAYON en date du 16 septembre 2021 validant la dénomination de la rue Eugène Sidaine et la délibération n°012-2022 du Conseil Municipal de LYS-HAUT-LAYON en date du 20 janvier 2022 validant la dénomination de la rue de la Citadelle sur la commune déléguée de Vihiers

CONSIDÉRANT que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

ARRETE

Article 1 : A compter de ce jour, les propriétés ci-dessous désignées feront l'objet de la numérotation communale ci-après et ses propriétaires et occupants devront utiliser l'adresse indiquée (création ou modification d'adresse) :

Commune déléguée	ANCIENNE ADRESSE			NOUVELLE ADRESSE				
	Réf. cadastrales	n°	Libellé voie	Réf. cadastrales	n°	Libellé voie	Commune déléguée	Commune
VIHIERS	AA0110p	2	rue de la Cure Notre-Dame	AA0110p	14	rue de la Citadelle	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0109p	2 bis	rue de la Cure Notre-Dame	AA0109p	28	rue de la Citadelle	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0109p	2 ter	rue de la Cure Notre-Dame	AA0109p	40	rue de la Citadelle	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0091	3	rue de la Cure Notre-Dame	AA0091	95	rue de la Citadelle	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0103	4	rue de la Cure Notre-Dame	AA0103	92	rue de la Citadelle	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0092	5	rue de la Cure Notre-Dame	AA0092	115	rue de la Citadelle	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0102	6	rue de la Cure Notre-Dame	AA0102	124	rue de la Citadelle	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0101	8	rue de la Cure Notre-Dame	AA0101	140	rue de la Citadelle	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0098	10	rue de la Cure Notre-Dame	AA0098	152	rue de la Citadelle	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0072	9	rue de la Cure Notre-Dame	AA0072	15	rue de la Cure Notre-Dame	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0071	9 bis	rue de la Cure Notre-Dame	AA0071	27	rue de la Cure Notre-Dame	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0070	11	rue de la Cure Notre-Dame	AA0070	35	rue de la Cure Notre-Dame	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AA0068	13	rue de la Cure Notre-Dame	AA0068	51	rue de la Cure Notre-Dame	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AE0044	14-16	rue de la Cure Notre-Dame	AE0044	58	rue de la Cure Notre-Dame	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
VIHIERS	AE0045	18	rue de la Cure Notre-Dame	AE0045	84	rue de la Cure Notre-Dame	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON

Commune déléguée	ANCIENNE ADRESSE			NOUVELLE ADRESSE				
	Réf. cadastrales	n°	Libellé voie	Réf. cadastrales	n°	Libellé voie	Commune déléguée	Commune
VIHIERS	AL0137	6	rue du Minage	AL0137 AL0214	6	rue Eugène Sidaine	VIHIERS	49310 LYS-HAUT-LAYON
	AL0214	8	rue du Minage					

Article 2 : Le numérotage comporte pour chaque voie une série continue de numéros, à raison d'un seul numéro par immeuble caractérisé par une entrée principale.

Article 3 : La série des numéros d'une voie régulièrement numérotée est formée des nombres pairs pour le côté droit et des nombres impairs pour le côté gauche, quel que soit le système de numérotation retenu.

Article 4 : Les rues de la Citadelle et de la Cure Notre-Dame sont numérotées selon un système de numérotation métrique : les numéros qui sont attribués aux diverses propriétés représentent la distance en mètres qui sépare le début de la voie et l'entrée de l'habitation.

La rue Eugène Sidaine est numérotée selon un système de numérotation continue : les immeubles sont numérotés avec des numéros croissants depuis le début de la voie (2,4,6, etc. à droite ; 1, 3, 5, etc. à gauche).

Article 5 : Le numérotage est matérialisé par l'apposition d'une plaque en tôle vernissée de 10 centimètres de haut sur 15 centimètres de large portant le numéro de l'immeuble.

La plaque sera apposée de préférence sur la façade de chaque maison au-dessus de la porte principale (ou immédiatement à gauche de celle-ci), ou sur le mur de clôture à gauche de l'accès naturel et piétonnier, ou à défaut sur la boîte à lettres.

Article 6 : Les frais de premier établissement et de renouvellement, pour cause de changement de série, du numérotage, sont à la charge du budget communal.

Article 7 : Les frais d'entretien, en dehors des cas de changement de série, de réfection du numérotage, sont à la charge des propriétaires.

Article 8 : Les propriétaires doivent veiller à ce que les numéros inscrits sur leurs maisons soient constamment nets et lisibles et conservent leurs dimensions et formes premières. Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, faire obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

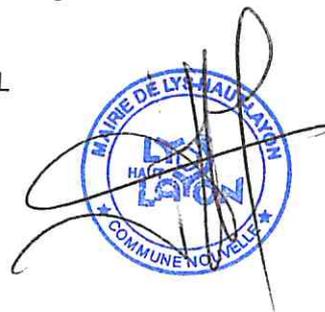
Article 9 : Aucun numérotage n'est admis autre que celui prévu au présent arrêté. Aucun changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

Article 10 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements.

Article 11 : Le présent arrêté sera transmis au service du cadastre.

Article 12 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n° VV21166 du 14/12/2021 pour les parcelles AL0137 AL0214 (6 rue Eugène Sidaine).

A VIHIERS - Commune déléguée de LYS-HAUT-LAYON
Le 14/02/2022
Le Maire délégué,
Marie-Françoise JUHEL



Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LYS-HAUT-LAYON

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF de Maine et Loire - Saumur
49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
sdif49.sauumur@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 01/10/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

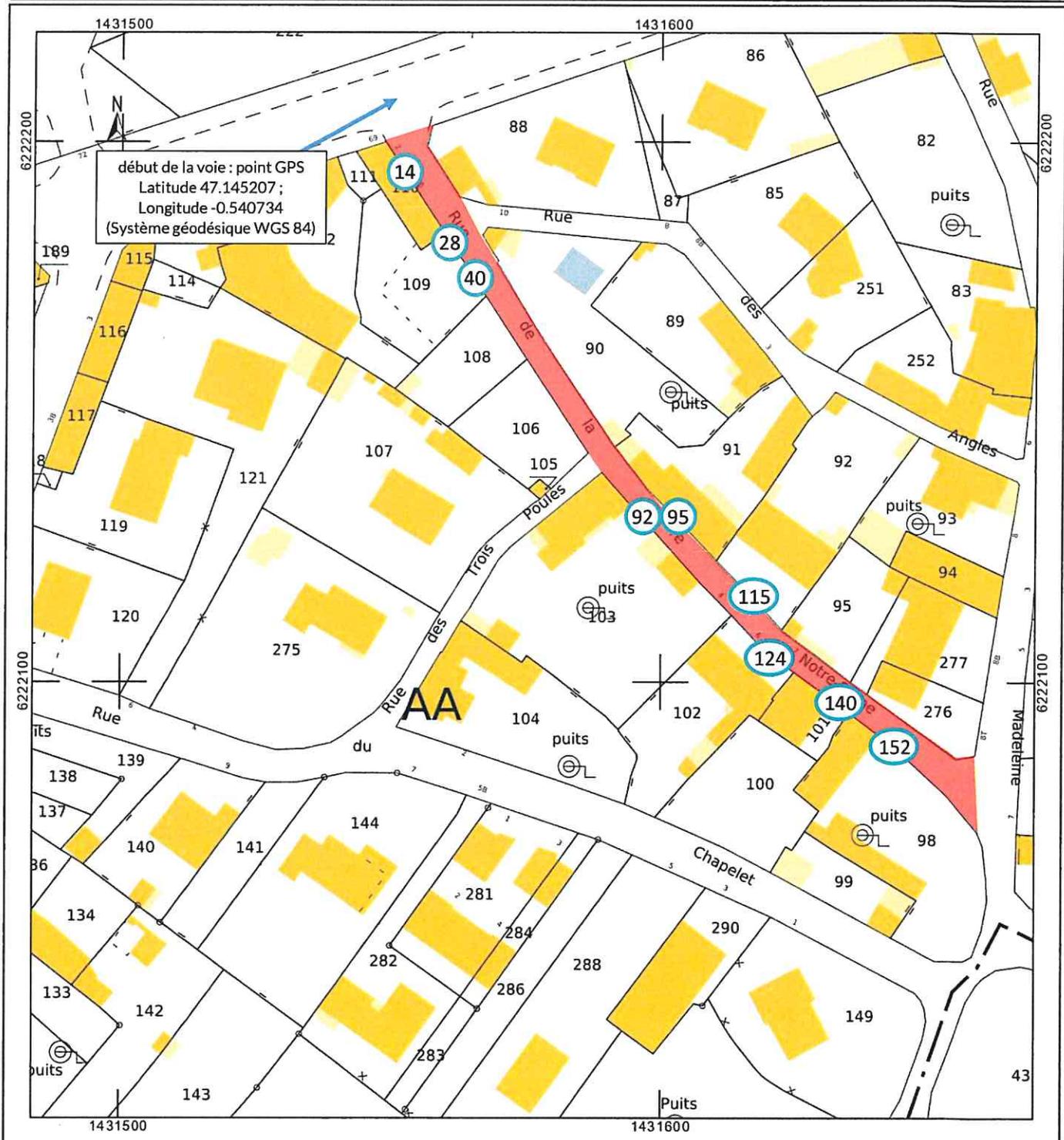
rue de la Citadelle

(créée par délibération n°012-2022 du 20 janvier 2022)

- numérotation métrique -

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LYS-HAUT-LAYON

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - Saumur
49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
sdif49.sauumur@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

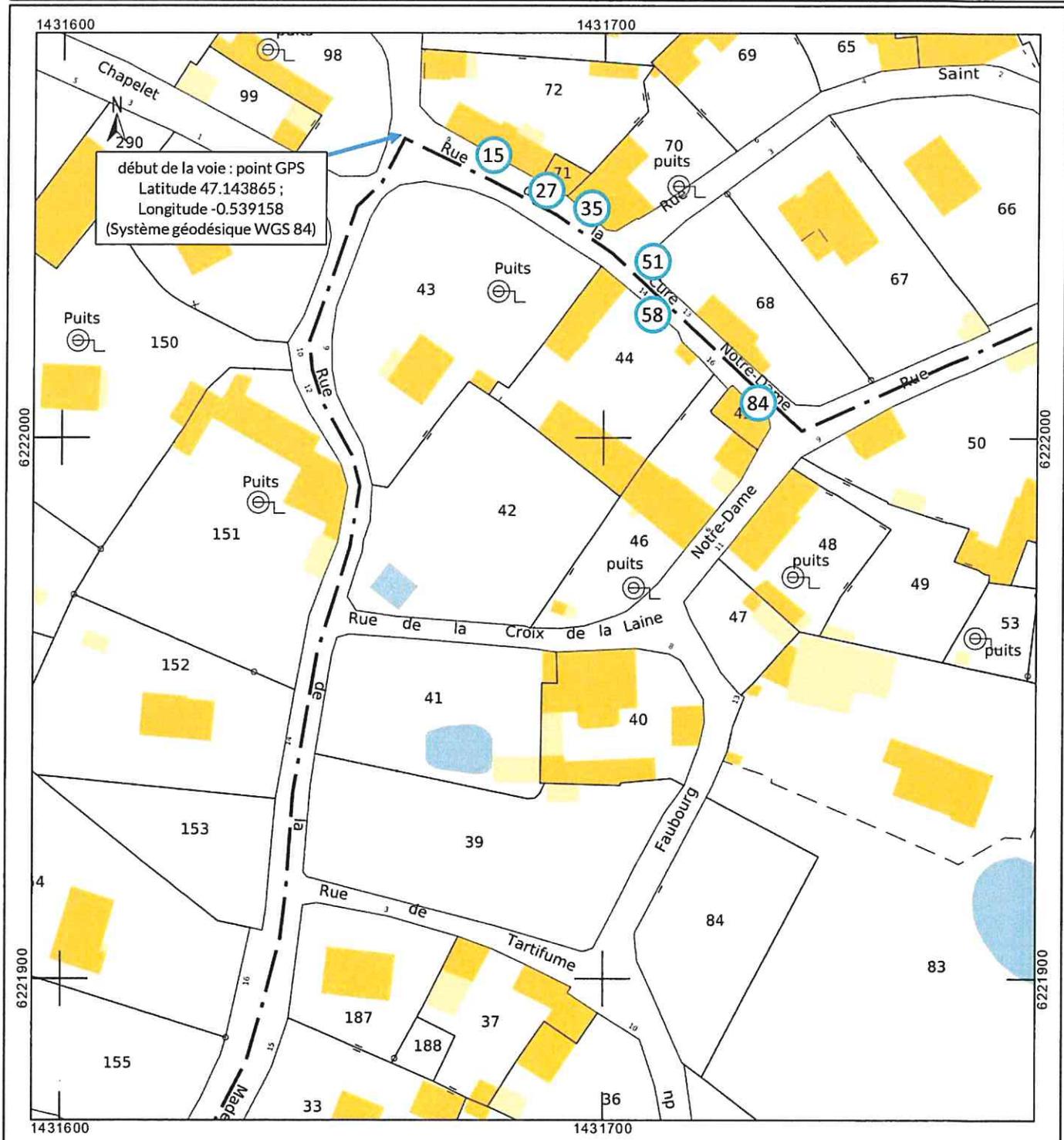
Date d'édition : 02/10/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

rue de la Cure Notre-Dame
- numérotation métrique -

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LYS-HAUT-LAYON

Section : AL
Feuille : 000 AL 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 11/02/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - Saumur
49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
sdif49.sauumur@dgfip.finances.gouv.fr

rue Eugène Sidaine

(créée par délibération n°129-2021 du 16 septembre 2021)

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

